



www.agen.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 7 avril 2025

Cet après-midi, au terme de l'audience en comparution immédiate, la condamnation de l'individu interpellé pour les feux de voiture ayant eu lieu à Agen et au Passage d'Agen dans la nuit du 9 mars 2025. Il a été condamné à une peine de 18 mois d'emprisonnement, avec 9 mois de sursis probatoire.

La Ville d'Agen tient à remercier l'ensemble des services de l'État, la Police nationale et le Procureur de la République, qui se sont mobilisés avec rapidité et efficacité pour retrouver l'auteur de ces actes graves qui ont provoqué une inquiétude et une colère légitime chez les Agenais.

Dans cette affaire, et dans le respect des compétences de chacun, la Mairie s'est également mobilisée dans la mesure de ses moyens. L'auteur a été identifié et retrouvé grâce aux images des caméras de vidéosurveillance de la Ville que nous avons mises à disposition des services d'enquête, comme c'est régulièrement le cas.

Pour les autres incendies, les enquêtes continuent et nous restons mobilisés avec les enquêteurs pour faire la lumière sur l'ensemble de ces actes.

Enfin, comme c'est le cas depuis le 21 mars, la Police municipale reste en état de vigilance pendant la nuit.

Jean DIONIS

Maire d'Agen

Contact Presse : Valerie PITOUS – Directrice de Cabinet - 06.35.49.40.76